

## COMMUNE DE \_\_\_\_\_ **VAL-DE-TRAVERS**

## **Enquêtes sur la victimisation** et la délinquance chez les jeunes du canton

sur la victimisation, la délinquance les jeunes du JJR que sur l'enet la consommation de substances psychoactives chez les jeunes fréquentant la 11e année HarmoS dans le canton de Neuchâtel ont tion de l'état de santé des jeunes été réalisées.

tements déviants ont été analysés par le biais d'un questionnaire totalement anonyme. Les questions posées aux 1600 élèves du canton (113 à JJR) ont permis de dénombrer les élèves victimes, violents rares, de délits contre l'intégrité sexuelle, de vols ou de gifles, coups de poing, cous de dommages à la propriété, dommages contre le patrimoine, de jeunes à avoir vendu des drogues illégales, à avoir fugué ou encore s'être absentés de l'école pendant une journée entière sans excuse 2017, tout comme dans le canton.

comme les taux d'auteurs de harcèlement « traditionnel » ou de cyber-harcèlement étaient partide Neuchâtel en 2010, alors qu'en 2017, ils se rapprochent des taux observés dans les cantons de Vaud sur dix déclarant avoir été victime d'une forme de harcèlement. Cependant, aucune évolution significative n'a été observée au JJR.

consommation de bière, alcopop et brimades entre élèves.

En 2010 et 2017, deux enquêtes ou vin tend à être plus élevé chez semble du canton.

Les analyses relatives à l'évolufont le constat fort inquiétant d'une augmentation de 5.9 % à Un grand nombre de compor- 11.2 % des jeunes du canton, et de 5.9 % à 16.8 % des jeunes du Valde-Travers qui ont déjà tenté, à 15 ans, de mettre fin à leurs jours au moins une fois dans leur vie.

Les analyses ont pourtant monmais aussi les auteurs de délits tré que le climat scolaire dans lequel les élèves évoluent est resté stable et que les jeunes du JJR connaissent assez bien les respied. Elles ont aussi permis de sources qui sont à leur disposition quantifier le nombre d'auteurs de en cas de problème (médiateurs, conseiller socio-éducatif, infirmière, etc.).

Globalement, les résultats observés au JJR sont donc très similaires aux résultats de l'envalable. Tous ces paramètres sont semble du canton, avec une baisse restés stables au JJR entre 2010 et de certains délits violents et une tendance à un taux plus élevé de consommation de bière, alcopop Les taux de victimes, tout ou vin au JJR que sur l'ensemble du canton.

Ces analyses nous permettent culièrement bas dans le canton de constater que de manière générale, les mesures mises en place depuis 2010 portent leurs fruits, mais qu'il s'agit de poursuivre et et de Zurich en 2014 avec un jeune de diversifier nos actions pour protéger nos élèves des milieux de plus en plus difficiles dans lesquels ils évoluent. L'école Jean-Jacques Rousseau va progressivement déployer la méthode « Pikas », La consommation de subs- méthode qui apparaît comme l'une tances a évolué en très légère aug- des plus efficaces pour traiter à la mentation. Cependant, le taux de base les problèmes de harcèlement

# **ANNONGES**

### Fermeture des temples

Le service des bâtiments rappelle que, dès le 1er octobre 2018, les temples seront à nouveau tous fermés, sauf le temple de Môtiers, qui reste ouvert tous les jours, de 10 h à 17 h. En effet, les temples sont ouverts dans le cadre des itinéraires casadéens du 1er mai au 30 septembre de chaque année.

#### Restriction de circulation routière

Arrêté concernant la circulation routière « Mesures hivernales » Article premier : Le parcage des véhicules est interdit dans toutes les rues des localités, ainsi que sur les places non mentionnées à l'article 3 du 1<sup>er</sup> novembre au 15 mars de chaque année, de 02 h à 06 h.

Article 2: Une signalisation de prescription « Zone » avec signal 2.50 OSR « Interdiction de parquer » et la mention « de 02 h à 06 h » sera



placée à chaque entrée de la localité, au droit ou après le panneau d'entrée de localité, et a valeur de prescription jusqu'au panneau de fin de zone.

Hommage à Daniel Schelling – Chasseurs et leur sanglier, 1959 (20/24)

Article 3 : Les propriétaires de véhicules pourront parquer ces derniers sur les places ci-après, à l'exception des heures et jours de restriction mentionnés, lesquels sont réservés au déblaiement de la neige

Môtiers : Est du Collège, Place de la Gare, Derrière la laiterie

Couvet: Rue de la Flamme, entre les Nos 10 et 12 (parc communal) et entre les Nos 14 et 26, Place des Collèges, Parc du Midi, Parc Espace-Dubied, Parc du Terrain de football (site Dubied)

Travers: Place rue Miéville (hangar des sapeurs-pompiers), Parc de l'Hôtel de l'Ours

Noiraigue : Rue du Bugnon, côté ouest, Parc du cimetière, Place de la Gare

Boveresse: Places de parc route de Môtiers (ancienne poste et hangar des pompiers)

Fleurier: Place de Longereuse, Place de la Patinoire, sauf de 08 h à 09 h 30, Place de la gare, zone bleue, sauf de 04 h à 06 h, Parc du magasin Coop, sauf de 06 h 30 à 07 h 30, Place de l'Eglise catholique, sauf de 08 h à 09 h, Place du cimetière, Place du stand de tir, Places de parc, Grand'Rue, (Ecopoint le long du Fleurier), sauf de 08 h à

Buttes: Place du 12 Septembre, Places situées à l'Est et à l'Ouest de la Gare, le long de la rue Derrière-Ville, entre les Ponts de l'Île et de la scierie des Moulins, parquées parallèlement à la route au bord de la rivière

Saint-Sulpice : Cour du Collège (au sud), Parc du Temple

Les Bayards: Cour du Collège, Echanges scolaires, Places, à l'Est, de l'immeuble N°110 du Quartier-de-Bise (ancien bureau communal).

Article 4: Les véhicules parqués illicitement en dépit du présent arrêté ou gênant les autres usagers ou le passage des engins de déneigement peuvent être enlevés aux frais des contrevenants.

© MRVT, Fonds Schelling, coll. Daniel Schelling

La forêt à l'écran

Tourné dans les forêts de l'Arc jurassien, dont celles du Val-de-Travers, le film « L'homme et la forêt » sera présenté vendredi 2 (20 h 30) et dimanche 4 novembre (17 h 30) au cinéma Colisée, à Couvet. Le réalisateur Claude Schauli et le garde forestier communal Claude-André Montandon seront présents le vendredi soir, le temps d'une discussion qui suivra la projection de ce documentaire parti à la rencontre « d'hommes et de femmes des bois », désireux de transmettre leur passion.

Parents d'élèves: les «RPE» ont besoin de renfort!

Avec trois sièges au Conseil d'établissement scolaire de notre cercle scolaire, les représentants de parents d'élèves (RPE) ont à coeur de rassembler vos impressions, vos interrogations, vos critiques et vos souhaits pour en faire part à la direction d'école. Après le départ de l'une de leurs membres, une place est désormais vacante. Si vous souhaitez vous investir aux côtés de cette équipe dynamique, consultez leur page sur le blog de notre école (www.jjrvdt. ch) et prenez contact par email: parents.jjrvdt@gmail.com.

